

Module 2

Étude de Cas N°4

Une jeune fille de 13 ans a été arrêtée à cause de son association présumée avec un groupe armé dans un village à l'Est de la République démocratique du Congo. Elle a été amenée au poste de police et enfermée dans une cellule avec d'autres détenus par un de vos collègues de la police nationale (PNC). L'officier de la PNC vous a dit qu'il la laisserait là pendant quelques heures pour lui donner une leçon et pour recueillir autant d'informations que possible sur le mode opératoire du groupe armé qui contrôle la zone. La jeune fille a déclaré qu'elle n'avait jamais été associée à aucun groupe armé et qu'elle vendait du pain dans la rue lorsque deux hommes en uniforme se sont présentés devant son stand et lui ont volé du pain. Peu de temps après, vous avez entendu l'agent de la PNC parler à la fille, qui proposait de la libérer en échange de faveurs sexuelles.

Questions:

1. Quelles violations à l'égard des enfants pouvez-vous identifier dans cette situation?
2. Si vous deviez fournir des informations pour signaler et protéger les droits de cette fille, quels seraient vos principaux arguments? Veuillez vous référer spécifiquement aux instruments pertinents pour défendre votre cas.